PROCHAINES ECHEANCES

Les résultats de l'étude sont **le point de départ d'une concertation entre les services de l'état et tous les acteurs concernés**, qui doit aboutir à la réalisation d'un **plan de gestion de la ressource .**

Ces échanges seront notamment l'occasion :

> d'entériner ou pas les volumes prélevables proposés par l'étude

- Marge de manœuvre, consensus...

> d'élaborer des règles de partage de la ressource

- Par sous-bassins versants,
- Par usages,

> d'effectuer des propositions en matière d'actions de réduction des prélèvements d'eau :

- réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable,
- modernisation des systèmes d'irrigation,
- création de retenues de substitution,
- sources d'économies d'eau pour les différents usages :

> de prendre connaissance des dispositifs et des contreparties accompagnant ces nouveaux objectifs :

- financements AERMC, FEADER, Région,
- Création d'un Organisme Unique de Gestion Collective,
- Classement en Zone de Répartition des Eaux,
- aides techniques …

Cette phase de concertation sera lancée à partir de 2013 pour arriver à une mise en cohérence des prélèvements avec les volumes prélevables fin 2014 ou 2017 (si effort à consentir supérieur à 30%).

GLOSSAIRE

Bassin versant: *territoire géographique bien défini correspondant à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe d'eau souterraine.*

Prélèvements: *volumes prélevés physiquement dans la ressource en eau naturelle du bassin versant.*

Restitutions : *volumes restitués après mobilisation et usage (AEP, Agricole, Industriel) sur le bassin versant.*

Transferts: *volumes importés ou exportés entre le bassin versant étudié et les bassins voisins.*

Débit non-influencé ou naturel *: débit circulant dans le cours d'eau hors influence des prélèvements ; il est reconstitué sur la base d'analyses hydrologiques.*

Débit influencé *: débit réel circulant dans le cours d'eau, influencé par les prélèvements et les restitutions.*

Débit Biologique (ou potentiel d'habitat): *débit minimal garantissant en permanence la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques dans l'eau.*

Débit objectif d'étiage (DOE) *: Valeur de débit d'étiage en un point (au point de gestion) au-dessus de laquelle il est considéré que l'ensemble des usages (activités, prélèvements, rejets,...) en aval est en équilibre avec le bon fonctionnement du milieu aquatique.*

FICHE TECHNIQUE DU BASSIN VERSANT

Classement SDAGE

Déficitaire vis-à-vis de la ressource en eau

Hydrologie

Superficie : 880 km²
Linéaire : 718 km
Source : M^{tagne} de Chamouse (830 m)
Exutoire : Le Rhône à Sorgues
Cours d'eau principaux : Ouvèze, Toulourenc
Aquifères : nappes alluviales, molasses du Miocène, alluvions des plaines du comtat et des Sorgues, calcaires…
Régime hydraulique : Pluvial méditerranéen
Évènements extrêmes observés :
- assecs en été : Ouvèze de Violès à Bédarrides, Toulourenc à Brantes
- crues/ inondations en automne : Ouvèze et Toulourenc

Biologie

Espèces patrimoniales : Truite fario, Chabot, Barbeau méridional, Blageon, Toxostome, Anguille, Ecrevisse à pattes blanches ...

Usagers

AEP : *SIRAO, SMERRV, SI Montbrun-Barret-Reilhanette, SI Région de Sault, SIVU Le Rhieu, Montauban/Ouvèze, Pierrelongue, Montguers, Vercoiran, La Penne/Ouveze, La Roche/Buis, La Rochette du Buis, Aulan, Eygaliers, Brantes, Gigondas, St-Auban/Ouvèze, Jonquières, St-Léger-du-Ventoux, Sarrians, Savoillan, Le Poêt en Percip, Mevouillon, Courthezon, Malaucène, Buis-les-Baronnies, Ste-Euphémie/Ouvèze, Rioms, Mollans/ Ouvèze, Plaisians.*

ASA/ASCO : *Cros et Palais, Canal des Voûtes, Arrosants Réunis (Buis les Baronnies), Canal du moulin (Buis les Baronnies), Arrosants de Cost, Pierrelongue, Mollans-sur-Ouvèze, ASCO du Grozeau, Hameau de Veaux, Ouvèze-Ventoux (Entrechaux), Canal du Moulin de Crestet, Canal du Moulin et des Cours d'Eau Réunis de Séguret, Arrosages de Roaix, Canal du Moulin de Rasteau, Arrosage de Violès-Sablet, Cours d'Eau réunis de Courthézon, Mayres et Fossés de Bédarrides*, Canal de Carpentras.

Agriculteurs individuels : *216 prélèvements superficiels ou en nappe.*

Industriels : *15 forages ou prises d'eau pour des activités thermales et agroalimentaires.*

POUR PLUS D'INFORMATIONS

AGENCE DE L'EAU RMC - Délégation PACA et Corse
Immeuble Le Noailles - 62 La Canebière
13001 MARSEILLE
www.eaurmc.fr
Tél : 04 26 22 30 00

Étude de détermination des Volumes Prélevables sur le bassin versant de l'Ouvèze (2011-2012)

Améliorer le partage de la ressource en eau, anticiper l'avenir

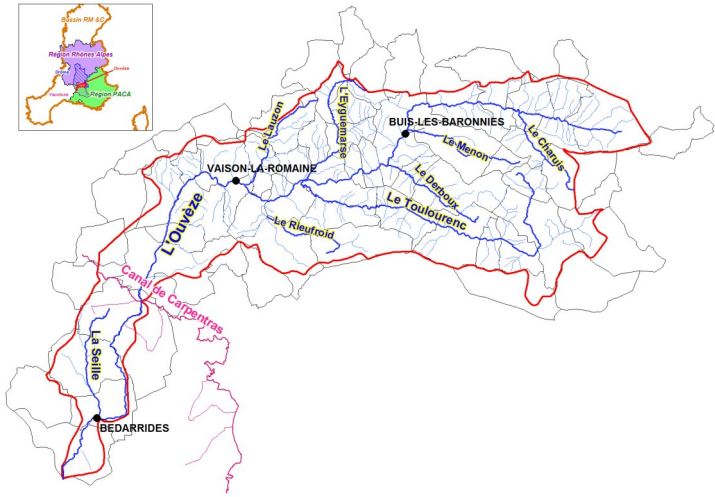

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE L'ETUDE

Améliorer les connaissances sur les ressources et les besoins en eau

Proposer des débits d'objectifs d'étiages et des volumes prélevables à des points de références

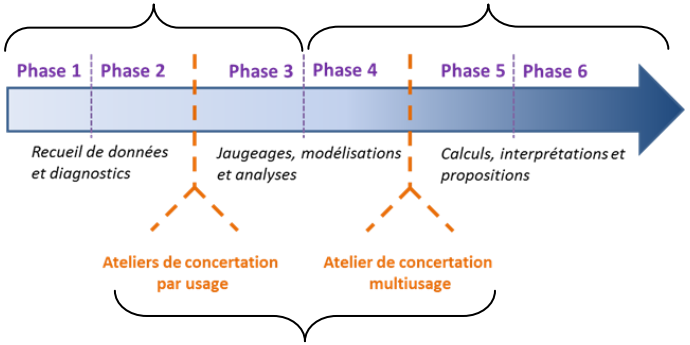

Pour un meilleur partage de l'eau entre les usages (alimentation en eau potable, industrie, agriculture)

LES RESULTATS DE L'ETUDE - PHASE 1 à 6

Les usages de l'eau identifiés sur les bassins versants sont **l'agriculture (50%), la distribution publique d'eau potable (44%), l'industrie (5%) et les usages domestiques** (prélèvements privés) **(1%)**.

	RIVIERES (excepté Seille)	NAPPES
Ressources Internes au Bassin Versant	107 Mm³	?

Usages	Consommation	*Bilan des ressources en eau du bassin versant (+ : augmentation / - : perte)*
Agriculture	4,3 Mm³ (3,7 Mm³)	+ 7,5 Mm³ (- 3,7 Mm³)
AEP	3,8 Mm³	- 0,4 Mm³
Industrie	0,1 Mm³	- 0,1 Mm³
Usages domestiques Non déclarés	0,4 Mm³	- 0,4 Mm³
TOTAL	8,6 Mm³ (8 Mm³)	+ 6,7 Mm³ (- 4,5 Mm³)

En rouge : valeurs hors Canal de Carpentras

Ressources Externes au Bassin Versant	Canal de Carpentras	Autres (Rhône-Aygues)
	11,8 Mm³	2,5 Mm³

(Valeurs hors canal de Carpentras)

Sans les transferts du Canal de Carpentras de 11.8 Mm3, la ressource en eau du bassin présenterait un bilan annuel négatif de **4.5 Mm3.**

Des prélèvements plus importants en période estivale : tourisme, période d'irrigation (cf. l'exemple de l'AEP).

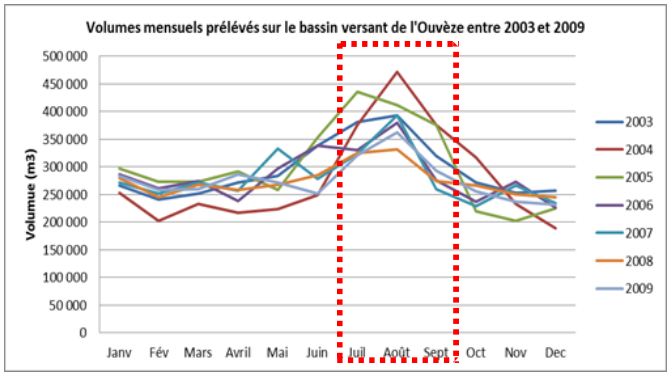

Des ressources limitées en été (régime pluvial)

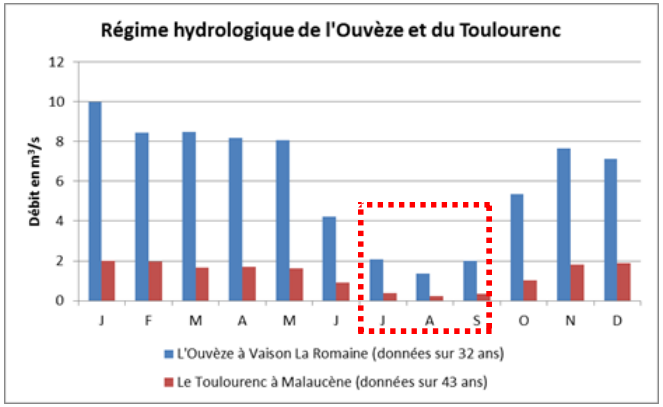

Des assecs naturels en aval de l'Ouvèze et en amont du Toulourenc ont aussi été relevés.

Les débits d'objectif d'étiage proposé au niveau de 6 points de gestion

DOE (l/s)	Localisation	Juillet	Aout	Septembre
Ouvèze 2	Vercoiran	117	82	91
Ouvèze 4	Buis-les-Baronnies	204	203	150
Toulourenc 2	Mollans / Ouvèze	169	122	97
Ouvèze 6	Entrechaux	270	200	234
Ouvèze 9	Roaix	270	134	142
Ouvèze 10	Violès	0	0	0
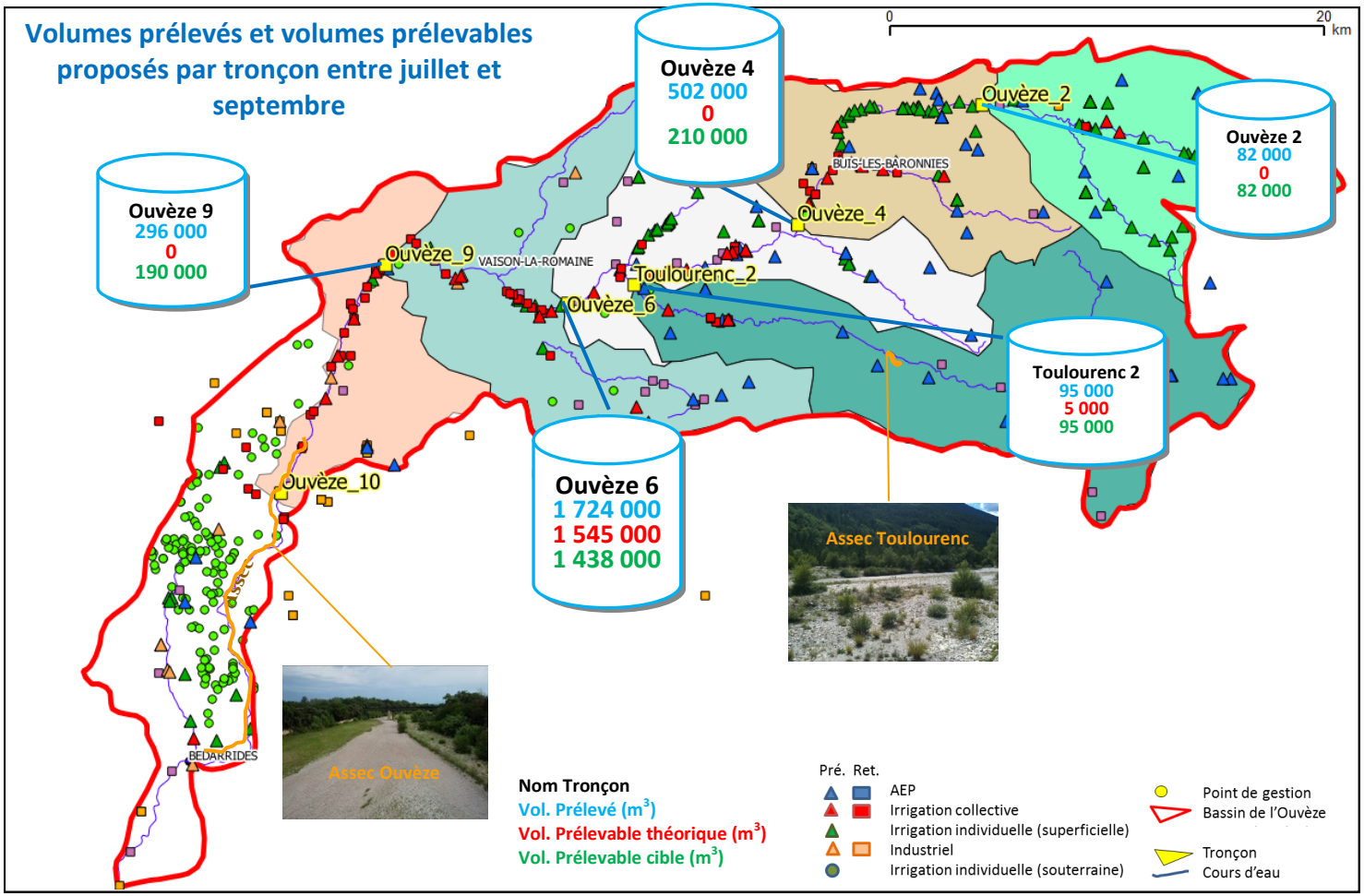
Volumes prélevés et volumes prélevables proposés par tronçon entre juillet et septembre